

Province de Québec
Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

Procès-verbal de la séance **extraordinaire** du conseil municipal dûment convoquée pour être tenue le jeudi 23 mai 2024 à 17 h.

Sous la présidence du maire, monsieur Gilles Boucher et en présence de la directrice générale, madame Julie Forgues et de la greffière, madame Judith Saint-Louis, étaient présents et formant quorum la conseillère et les conseillers suivants : monsieur Raymond Saint-Aubin, monsieur Daniel Beaudoin, madame Johanne Lepage et monsieur Alexandre Morin.

Étaient absents, la conseillère, madame Joan Raymond et le conseiller, monsieur Michaël Vangansbeck.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture et constatation du quorum.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Résultats d'ouverture des soumissions – Services professionnels en ingénierie pour travaux routiers sur diverses rues – Dossier # TP-202404-029.
4. Période de questions.
5. Levée de la séance.

1. OUVERTURE ET CONSTATATION DU QUORUM

Monsieur le maire, Gilles Boucher, souhaite la bienvenue aux membres et constate le quorum à 5 membres.

9840-05-2024

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU que les membres du conseil ont tous reçu un projet d'ordre du jour joint à la convocation de la présente séance extraordinaire du conseil municipal ;

ATTENDU que les membres du conseil présents ont pris connaissance de l'ordre du jour ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur Gilles Boucher et IL EST unanimement RÉSOLU par les membres présents et ADOPTÉ ce qui suit :

QUE l'ordre du jour soit et est approuvé tel que rédigé.

9841-05-2024

3. RÉSULTATS D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS – SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE POUR TRAVAUX ROUTIERS SUR DIVERSES RUES – DOSSIER # TP-202404-029.

ATTENDU les règlements d'emprunt # 195-2024 à # 199-2024 adoptés ce jour pour des travaux de réfection de diverses rues sur le territoire de la Ville ;

ATTENDU l'appel d'offres public tel que rédigé en collaboration par le directeur du Service des travaux publics et services techniques, monsieur Claude Gagné, ing. et la greffière, madame Judith Saint-Louis, pour des services professionnels en ingénierie pour la préparation des plans et devis et surveillance pour les cinq (5) projets de travaux de réfection de diverses rues, dossier # TP-202404-029 ;

ATTENDU que les services professionnels incluent, sans s'y limiter, à : l'analyse et la conception, la cueillette des données et les relevés terrain, la préparation des plans et devis définitifs, la gestion des appels d'offres, la coordination et ainsi que la surveillance des travaux en résidence pendant la construction (surveillance en chantier) pour chacun des cinq (5) chantiers ;

ATTENDU que 3 offres de services professionnels ont été déposées tel qu'il appert au tableau ci-dessous :

Soumissionnaires	Pris soumis incluant les taxes	Rang
FNX-Innov inc.	315 755.84 \$	1
Équipe Laurence Inc.	349 753.95 \$	2
Parallèle 54 Expert-Conseil inc.	764 399.79 \$	3

ATTENDU la recommandation du directeur du Service des travaux publics et services techniques, monsieur Claude Gagné, ing., pour la soumission terminant au 1^{er} rang suivant l'étude du comité de sélection par méthode de pondération ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur Gilles Boucher et IL EST unanimement RÉSOLU par les membres présents et ADOPTÉ ce qui suit :

QUE ce conseil accepte la recommandation précitée et l'offre de FNX-Innov inc. # F2400852-990 datée du 15 mai 2024 et lui attribue le contrat # TP-202404-029 pour les services professionnels en ingénierie requis pour les plans et devis et surveillance en vue des travaux de réfection de diverses rues au montant de 274 630.00 \$ plus les taxes applicables (315 755.84 \$ toutes taxes comprises) conditionnellement à l'approbation des règlements d'emprunts # 195-2024 à # 199-2024.

QUE le directeur du Service des travaux publics et services techniques, monsieur Claude Gagné, ing., soit désigné à titre de représentant de la Ville à ce dossier pour la réalisation de ce mandat, assisté d'un chargé de projet.

QUE cette dépense soit payable en vertu des montants prévus à la soumission par les divers règlements d'emprunts # 195-2024 à # 199-2024 en processus d'approbation.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS.

Aucune personne dans l'assistance.

9842-05-2024

5. LEVÉE DE LA SÉANCE.

Étant 17 h 05, IL EST PROPOSÉ par monsieur Gilles Boucher et IL EST unanimement RÉSOLU par les membres présents et ADOPTÉ de lever l'assemblée, l'ordre du jour étant épuisé.

(signé)

Monsieur Gilles Boucher
Maire

(signé)

Madame Judith Saint-Louis
Greffière

/jsl

Séance enregistrée en vidéo et en son